

Swiss Life Preferred Plus pour les Affiliés

Démarrer avec le nouveau portail

09.2017



Table des matières

Bienvenue sur Swiss Life Preferred Plus.....	4
Accédez à votre portail	5
Portail Affilié.....	6
Assistance.....	8

Bienvenue sur Swiss Life Preferred Plus

Swiss Life Preferred Plus est un portail en ligne permettant aux entreprises de consulter et d'administrer les régimes de retraite de leurs employés, et pour leurs employés de consulter et gérer leurs prestations de risque et de retraite 24h/24 et 7j/7.

En tant qu'Employeur – Simplifiez la gestion administratives de vos contrats

Swiss Life Preferred Plus permet aux entreprises d'alléger les tâches administratives quotidiennes liées à la gestion de leurs contrats, telles que la (dés-)affiliation et le renouvellement, et permet également de consulter et partager les informations.

En tant qu'Affilié – Gérez vos polices de manière centralisée

Swiss Life Preferred Plus permet aux employés de consulter et de gérer leurs prestations de retraite et de risque définies par leur employeur, et de télécharger les documents liés à leurs polices, tels que les certificats individuels.



Centralisation



Accès 24/7



Gestion des données

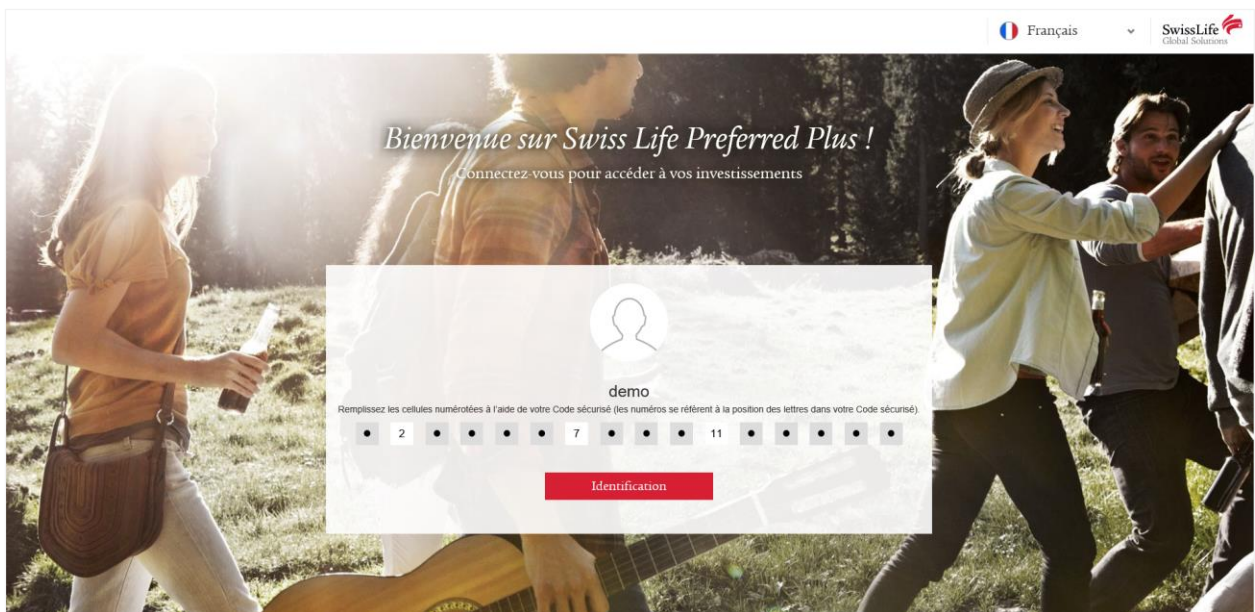


Accès aux documents

Accédez à votre portail

Connectez-vous à <https://preferredplus.swisslife.com> (la résolution d'écran minimale recommandée est 1280x720 pour une expérience de navigation optimale) et suivez la procédure sécurisée en 3 étapes à l'aide de vos identifiants actuels:

1. Entrez votre **Nom d'utilisateur**
2. Entrez votre **Mot de passe**
3. Remplissez les cellules numérotées en utilisant votre **Code sécurisé** (les numéros se rapportent à la position des lettres dans votre Code sécurisé)




Exemple de Code sécurisé:

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

Si vous rencontrez des problèmes de connexion, veuillez nous contacter via web-login@swisslife.com.

Portail Affilié


0
1 Jane Doe


Ma retraite

Contributions totales
Employeur 14 040,00 €/mois

Mon épargne-retraite
15 024,43 €

Estimation à la retraite avec cotisations supplémentaires: **159 237,54 €**



Prestations invalidité

Exonération des primes
Rente d'invalidité

Prestations décès

Capital décès
Capital décès par accident

*Clause de non-responsabilité: Les sommes indiquées sont des estimations et peuvent ne pas être précises. Le montant de l'épargne-retraite est basé sur l'épargne actuellement constituée. Le capital estimé est calculé en fonction (i) du taux garanti pour les Fonds Internes et (ii) d'un taux fixe de rendement estimé (1%) pour les fonds d'investissement à capital variable (Fonds Externes).

2 Chronologie

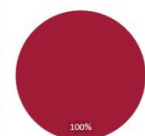
- La stratégie d'investissement a été automatiquement modifiée. Police 1/35C-10126-01 22 juillet
- Le certificat a été généré. Police 1/35C-10126-01 22 juillet

[Chronologie complète >](#)

6 Mon portefeuille de retraite

Valeur de tout le portefeuille **43 754,84 €**

Fonds	Valeur totale
Swiss Guarantee EUR GUAR EUR	43 754,84 €



100%

3 Détails de ma police

Police	1/35C-10126-01
Numéro de contrat	35C-10126-01
Nom de la catégorie	Category 1
Nom de l'employeur	Chocolate Factory Luxembourg S.A.
Entreprise	Swiss Life (Luxembourg) S.A.
Devises	EUR

7 Prestations décès & invalidité

Prestations décès	Somme assurée
Capital décès par accident	175 500,00 €
Capital décès	100 000,00 €
Prestations invalidité	
Rente d'invalidité	0,00 €
Exonération des primes	

4 Mes certificats

Derniers certificats individuels


Certificat individuel
5 octobre 2018 Télécharger

Dernières attestations fiscales

Attestations fiscales
5 octobre 2018 Télécharger

[Générer >](#)

8 Informations sur les fonds



Fonds dans lesquels vous pouvez investir.

5 Mes documents

Dernier document

2_Sample_Expot_Benefit_Rules_...
TÉLÉCHARGÉ: 18 juin 2016 Télécharger

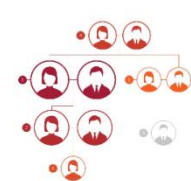
Police 2/35C-10001-04
SunnyHoliday Inc.

9 Mes stratégies d'investissement

Mes cotisations
Stratégie d'investissement actuelle: Profil individualisé par l'affilié

Contribution patronale
Stratégie d'investissement actuelle: Profil individualisé par l'affilié

10 Mes bénéficiaires



Les prestations liquidées sous forme de capital en cas de décès de l'Affilié sont attribuées aux personnes suivantes:

- à défaut, au profit de son Conjoint survivant;
- à défaut, au profit de ses enfants, nés ou à naître, dont la filiation est légalement établie, par parts égales, et, par représentation, aux enfants de ceux-ci;
- à défaut, au profit de ses père et/ou mère par parts égales, la part du prédécédé revenant au survivant;
- à défaut, au profit de ses ascendants jusqu'au 2e degré, par parts égales entre eux, la part des prédécédés revenant aux survivants;
- à défaut, au profit de ses frères et/ou de ses sœurs, par parts égales, la part des prédécédés revenant aux survivants;
- à défaut à la masse successorale;
- à défaut, au Fonds de financement ou l'oeuvre de prévoyance de l'employeur administré conjointement avec les syndicats.

Les Bénéficiaires 'économiques' doivent avoir une identité déterminable le jour où les prestations deviennent exigibles.

Lorsque le décès résulte d'un fait intentionnel ou de l'instigation d'un des Bénéficiaires 'économiques', le paiement des prestations prévues en cas de décès est effectué aux autres Bénéficiaires 'économiques'.

- ① Aperçu de votre/vos police(s) reprenant la situation actuelle de votre épargne-retraite, une projection des montants estimés à la retraite, ainsi que vos prestations de risque
- ① Changez ici votre rôle, vos paramètres, vos données personnelles ou consultez le service d'aide
- ② Liste des opérations réalisées sur votre/vos police(s)
- ③ Informations sur votre/vos police(s)
- ④ Derniers certificats individuels et attestations fiscales générés
 - Ils peuvent également être générés ici
- ⑤ Derniers documents publiés par votre employeur
- ⑥ Présentation de votre portefeuille de retraite actuel incluant des informations détaillées sur les fonds dans lesquels l'épargne-retraite a été investie et la répartition par type de contribution
 - Les opérations d'arbitrage peuvent être réalisées ici (si applicable)
- ⑦ Résumé de vos prestations de risque
- ⑧ Liste des fonds disponibles pour investissement sur votre/vos police(s)
- ⑨ Résumé de la manière dont votre épargne-pension et vos futures contributions seront investies par type de contribution
 - Les stratégies d'investissement peuvent être modifiées ici (si applicable)
- ⑩ Clause bénéficiaire de votre/vos police(s) (clause standard ou liste des bénéficiaires)
 - La clause peut être modifiée ici

Assistance

Si vous avez des questions ou besoin d'informations supplémentaires, veuillez nous contacter via employeebenefits@swisslife.com.